

LE BULLETIN DE LA FERME

REVUE HEBDOMADAIRE POUR LA FERME ET LE FOYER RURAL

Coopération.
Élevage.
Aviculture.
Industrie laitière.

Association des Éleveurs de Bétail Holstein
Friesian (Section de la province de Québec).
Société des Éleveurs de Bovins Canadiens.

Volume XXIII—Henri Gagnon, Président

QUÉBEC 31 JANVIER

Frs Fleury, Gérant—Numéro 5

Une pensée par semaine

"LA CONSCIENCE
NE MEURT PAS."

On peut tout perdre excepté sa conscience est un axiome qui trouve facilement crédit auprès du trésorier du Canadien National. Ce fonctionnaire a reçu en effet, en 1934, une somme de \$1114.85 composée de multiples restitutions anonymes.

Très souvent les restituteurs ont omis de mentionner leur cas de conscience. Dans ce cas la restitution est créditée au service des voyageurs au chapitre "paiements différés".

La plus grosse restitution au cours de l'année dernière s'est élevée à \$800 et la plus petite à .25 sous, ce qui représente un maximum et un minimum depuis plusieurs années.

En signalant cette note qui nous vient du bureau de la publicité des N.R. Nous rappelons tout simplement au lecteur cette obligation à laquelle nous sommes tous tenus de remettre le bien mal acquis, qui, soit dit en passant, ne profite jamais.

Nous ne voulons pas tomber dans l'exagération et complimentant des gens qui ont fait leur devoir tout court, bien que ce soit devenu la mode en certains milieux. Toutefois ces personnes de quelque croyance ou de quelque nationalité soient-elles, ont le mérite d'avoir réfléchi sur la conséquence de leur mauvaise action et se sont empressées de réparer.

Combien d'autres oublient un aussi strict devoir?

Cependant d'après le saint curé d'Ars, il y a deux moyens bien sûrs de devenir pauvre: travailler le dimanche et prendre le bien d'autrui.

L'homme juste n'est pas celui qui ne commet point d'injustice, mais celui qui, pouvant être injuste, s'empresse de réparer ses torts.

F. F.

Notes et Commentaires

La façon la plus pratique de faire votre sarclage en temps dans les champs de grande culture, c'est de cribler votre semence et la bien nettoyer.

Si vous tenez compte de vos recettes et de vos déboursés, quelque rudimentaire que soit votre système de comptabilité, vous vous intéresserez davantage à votre entreprise.

L'INDICE général des prix de gros des produits de la ferme canadiens s'est maintenu à une moyenne de 15% plus élevée en 1934 qu'en 1933.

Vous pourriez songer dès à présent à ce qu'il vous serait possible de faire, la belle saison venue, pour embellir les abords de la maison de ferme. Vaut toujours mieux faire envie que pitié, disait un jour l'un de nos plus anciens propagandistes. Si le sujet vous intéresse et que vous désiriez vous renseigner davantage, avoir d'utiles suggestions, vous pourriez obtenir gratuitement d'Ottawa, Service des Publications, la circulaire No 40, rédigée en français.

Coopérative Fédérée de Québec

AVIS est par les présentes donné à tous les membres actionnaires de la Coopérative Fédérée de Québec, que l'Assemblée Générale Annuelle aura lieu à l'Hôtel Queen's à Montréal, le 7 février 1935 (jeudi) à DIX heures de l'avant-midi.

JOS. N. BERNIER
Secrétaire

Chevaux de trait canadiens

PLAN FEDERAL POUR L'AMELIORATION DE L'INDUSTRIE CHEVALINE

En raison de la demande croissante au Canada et ailleurs de bons chevaux de trait, et du besoin pressant de bons étalons de races de trait au Canada, l'Honorable Robert Weir, le Ministre fédéral de l'Agriculture, a inauguré un régime d'élevage pour l'amélioration de l'industrie chevaline au Canada. Le Ministère a acheté pour cela un certain nombre d'étalons de tout premier choix des races de trait qui seront placés aux fermes expérimentales fédérales que voici: Nappan, Nouvelle-Ecosse; Fredericton, Nouveau-Brunswick; Ste-Anne de la Pocatière, Farnham et Oka, province de Québec; Ottawa et Comté de York, en Ontario; Morden et Brandon, Manitoba; Indian Head et Scott, Saskatchewan; Lethbridge et Lacombe, Alberta; Agassiz et district de Ladner, Colombie-Britannique.

Seules les juments de race pure peuvent être amenées à ces étalons, et elles doivent être inscrites par les propriétaires le 15 mars au plus tard. Pour plus amples détails sur ce plan, s'adresser au Commissaire de l'industrie animale, Ministère de l'Agriculture, Ottawa; à l'Éleveur du Dominion, ferme expérimentale centrale, Ottawa; ou au régisseur de la ferme expérimentale mentionnée ci-dessus où les étalons sont placés.

Il faut plaire au consommateur

Le Dr G. H. S. Barton a traité de la vente des produits agricoles dans une conférence qu'il a faite devant les membres de la Société canadienne des agriculteurs techniques à un dîner qui a eu lieu au Château Laurier à Ottawa, le 13 novembre. Au cours de son allocution, le Dr Barton a souligné le besoin d'instruction. Il a déclaré que les problèmes de vente devraient être étudiés par les méthodes de recherches. Pour résoudre le problème de l'abondance, il a proposé de stimuler la consommation au pays. On ne s'est pas inquiété de la consommation domestique dans le passé, a-t-il dit; il conviendrait de faire une enquête à ce sujet. Pour stimuler la consommation au pays, les producteurs devraient fournir aux consommateurs des produits alléchants et de la meilleure qualité possible. Plaire aux consommateurs devrait être la devise de tous.

La distribution de la bonne semence

L'une des améliorations qui seraient peut-être le plus à souhaiter pour l'agriculture canadienne, serait de réduire le nombre de variétés de céréales et d'autres récoltes et de mieux sélectionner, de mieux cribler et de mieux trier la semence des meilleures variétés.

Quelques-uns des cultivateurs qui emploient les meilleures variétés emploient également les meilleures facilités de criblage, et la semence qu'ils sèment est supérieure sous tous les rapports à celle qui est employée par leurs voisins; leurs récoltes sont également d'une qualité supérieure et l'on peut dire d'eux littéralement qu'ils récoltent ce qu'ils sèment.

Par contre, il y en a beaucoup d'autres qui ne savent pas quelle variété de blé, d'avoine ou d'autres récoltes ils cultivent. Ceci équi-

(Suite à la page 47)

Vieux temps, vieilles choses

Etude sur le cheval percheron—Peut-il améliorer la race canadienne?

Rapport à la Chambre d'Agriculture du Bas-Canada.

Ce rapport vient de paraître dans le Nouveau-Monde de Montréal. L'espace dont nous pouvons disposer ne nous permet pas de publier plus qu'une analyse de ce document qui soulève une question nouvelle très importante, qui n'a pas encore été étudiée au point de vue de l'élevage canadien.

L'auteur commence par rendre compte de l'incident qui a donné lieu à son travail.

"Monsieur le Président—Le 10 mai dernier, veille de mon départ pour l'Europe, vous voulûtes bien me charger de la tâche beaucoup trop honorable pour moi "de représenter la chambre d'agriculture, du B.-C., à l'exposition universelle de Paris, pendant mon séjour en France", conformément à une résolution passée le jour même par la chambre, dont l'un des membres, l'hon. U.-J. Tessier, eut la bonté de me remettre une copie, le lendemain à l'heure du départ.

"Depuis mon retour, vous avez bien voulu accueillir, avec faveur quelques observations sur l'amélioration de nos chevaux canadiens par le percheron: vous m'avez même demandé un rapport. Votre désir, Monsieur le Président, a été un ordre pour moi. La confiance dont vous m'avez toujours honoré me mettait dans l'impossibilité de vous désobéir.

"Les conclusions de mon étude vont contrarier plusieurs de mes amis. Je le regrette. Je regarde néanmoins comme un devoir de faire connaître au public le résultat de mes recherches. Les intérêts en jeu sont d'une grande valeur. Plusieurs sociétés d'agriculture et même des particuliers ont dépensé des sommes considérables pour acheter en Europe des étalons percherons à un haut prix. D'autres sociétés veulent faire la même chose.

On leur dit sans cesse: "Nos chevaux canadiens viennent de la Normandie. C'est donc là qu'il faut aller chercher l'élément régénérateur. Le percheron a précisément ce qu'il faut pour cela: grande vigueur, force, tenacité au travail, rusticité, sobriété, etc.

"J'avoue avoir partagé moi-même ces idées pendant longtemps. Aujourd'hui, mieux renseigné, je n'ai pas honte de revenir sur mes pas. Je n'hésite pas à proclamer l'opinion contraire comme la seule vraie et bonne à suivre dans la pratique".

(Gazette des Campagnes 7 mai 1868)

(à suivre)

Le gypse était connu des Egyptiens qui s'en servaient pour plâtrer leurs merveilleuses pyramides. On s'en sert encore aujourd'hui pour les murs des maisons et pour de multiples autres usages. Au Canada, on trouve de riches dépôts de gypse en Nouvelle Ecosse, au Nouveau-Brunswick, en Ontario et dans l'Ouest. Le gros de notre production est exporté aux Etats-Unis. Le gypse canadien est d'excellente qualité.